

PARLEMENT EUROPÉEN

COMMISSION DES LIBERTES CIVILES, DE LA JUSTICE ET DES AFFAIRES INTERIEURES

Audition publique

"L'intégration des immigrés en Europe"

Mardi 25 avril 2006, 15h à 18h30

Parlement européen
Bâtiment Paul Henri Spaak (PHS) - Hémicycle
Rue Wiertz 60 - Bruxelles

* * *

PROGRAMME

Premier panel: "Comment les institutions de l'Europe devraient relever le défi de l'intégration des immigrés"

15h M. **Franco FRATTINI**, Vice-Président de la Commission européenne chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité, M. **António VITORINO**, Président de la commission des affaires européennes de l'*Assembleia da República* (Portugal), M. **Peter ALTMAIER**, Secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral de l'intérieur (Allemagne), M. **Demetrios PAPADEMETRIOU**, co-directeur du *Migration Policy Institute* (Washington DC)

Présidence: M. **Stavros LAMBRINIDIS**, Vice-Président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

Deuxième panel: "L'état de l'intégration en Europe & témoignages de terrain"

16h45 Prof. **Marco MARTINIELLO**, de l'université de Liège, M. **Sergio CARRERA**, chercheur à l'unité "Justice et Affaires intérieures" du *Centre for European Policy Studies* (Bruxelles), Mme **Hanife KARAKUS**, Présidente du conseil régional du culte musulman du Limousin (France), Mme **Mimount BOUSAKLA**, Membre du sénat belge

Présidence: M. **Gregory MANIATIS**, expert pour les questions d'immigration au *Migration Policy Institute* (Washington DC)

18h Conclusions des rapporteurs

ANNEXE

Secrétariat du séminaire	Téléphone	Adresse	Adresse électronique
Cristina CASTAGNOLI Administrateur	+32.2.284.35.20	Secrétariat LIBE Parlement européen Rue Wiertz RMA 1J 010 1047 Bruxelles	ip-libe@europarl.eu.int
Ryszard DE GROOT Assistant	+32.2.284.07.95	Secrétariat LIBE Parlement européen Rue Wiertz RMA 1J 008 1047 Bruxelles	
Lena VESTBERG Secrétaire	+32.2.284.16.37	Secrétariat LIBE Parlement européen Rue Wiertz RMA 01J 036 1047 Bruxelles	

Information importante à l'attention des personnes qui souhaitent assister au séminaire

Le séminaire est ouvert au public. Cependant, pour des raisons de sécurité, les participants qui ne disposent pas d'un badge d'accès au Parlement européen doivent se munir au préalable d'un laissez-passer. Les personnes qui souhaitent obtenir ce laissez-passer sont priées de contacter le secrétariat du séminaire (Ryszard de Groot) avant le 18 avril 2006.